

Retraites : on ne laisse pas faire !

Injuste !

Repousser l'âge de départ en retraite pénalisera tous les salariés, et encore plus les ouvriers et employés qui ont commencé à travailler tôt, dans des métiers difficiles et qui sont usés par le travail !

Cela pénalisera aussi les jeunes, qui ont déjà bien du mal à trouver un travail en CDI et pour lesquels ce sera encore plus difficile !

Injustifié !

Le projet de loi de Mme Borne ne vise pas à améliorer le système de retraite actuel, ou à en assurer la pérennité financière.

De l'aveu même du gouvernement, il s'agit de dégager des « marges de manœuvres » qui serviront à financer d'autres projets (cadeaux aux grandes entreprises, baisse des impôts sur les plus riches, dans la droite ligne de la suppression de l'ISF).

Si tu participes, On gagnera ensemble !

En 2019, nous avons gagné contre le projet de retraite à points : Macron a dû le mettre aux oubliettes !

Aujourd'hui, nous bénéficions d'une unité syndicale encore plus large contre le projet de report de l'âge de départ. Alors, tout dépend de chacun et chacune d'entre nous.

Eviter un recul social d'ampleur mérite bien que chaque fasse l'effort de participer aux actions, aux manifestations !

On compte sur vous !

Les retraités actuels ne seront pas épargnés

L'objectif du gouvernement est de réduire le budget consacré aux retraites, de 14 à 12 % du PIB (Produit intérieur brut = richesse produite en France).

Les retraités actuels, que le gouvernement traite de génération dorée, subissent depuis des années la baisse de leur pouvoir d'achat. Si le projet de loi passe et malgré les belles promesses, la situation ne fera que s'aggraver !

Les retraités ne laisseront pas faire, par solidarité avec leurs enfants, et petits-enfants, mais aussi pour eux-mêmes !

RECULER L'ÂGE DE LA RETRAITE ?



Jeudi 19 janvier
Manifestation 14H
Champ de Foire
Montbéliard

Pour aller plus loin ...

Espérance de vie La solidarité à l'envers

M. Macron disait pendant la crise COVID :
« Nous devons nous souvenir que notre pays tient tout entier sur des femmes et des hommes que nos économies rémunèrent si mal. »

Et pourtant, avec le recul de l'âge de la retraite, ce serait encore les mêmes qui seraient pénalisés !

L'INSEE indique que :

- ✓ les ouvriers et employés ont une espérance de vie inférieure de 9 ans à celle des cadres supérieurs.
- ✓ 20 % des hommes à revenus modestes (1300 €) meurent avant 62 ans.

Avec le report de l'âge de la retraite, c'est encore plus d'ouvriers et d'employés qui n'en bénéficieront pas ou peu et auront donc cotisés pour les classes supérieures dont l'espérance de vie est la plus longue.

Pénibilité ? Un écran de fumée !

Mme Borne nous promet un départ en retraite « moins retardé » pour celles et ceux qui auront exercé des métiers pénibles.

Mais dans son projet, ni le doublage ni le travail en chaîne ne sont considérés comme pénibles !

Quant aux départs sur visite médicale, cela existe déjà, cela s'appelle l'invalidité !

Retraite mini de 1200 € ? De la poudre aux yeux !

Beaucoup de retraités (notamment des femmes) n'ont pas 1200 € aujourd'hui. Parce qu'elles ont eu de petits salaires, mais



aussi parce qu'avec une carrière hachée par l'éducation des enfants, elles n'ont pas tous leurs trimestres !

Alors les 1200 € **pour une carrière complète** ne les concernent même pas.

Rappel : d'après le rapport 2022 du très officiel « Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté » le minimum pour une « vie décente » pour un retraité est de 1625 € ! On est loin du compte !

60 ans ? Souhaitable et possible

De 60 à 65 ans : ce sont les années les plus dures au travail, les plus belles en retraite.

La CGT plaide pour un droit à la retraite dès 60 ans qui permette quelques années de « vie nouvelle » libérée des contraintes du travail et pas encore trop limitée par les problèmes de santé.

Les sources de financement existent, en arrêtant les exonérations de cotisations dont bénéficient les grands groupes, en augmentant les salaires, en instaurant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, en taxant les revenus du capital à l'heure où les dividendes du CAC40 battent tous les records ...

Vendredi 9 décembre : Fraternité partagée

Nous étions plus d'une trentaine, pour partager notre traditionnel repas de fin d'année.

L'occasion de retrouvailles décontractées, de discussions animées autour du très bon menu que nous avait concocté notre petite équipe « convivialité ».

Merci pour ce moment sympa, qui fait du bien dans une période qui ne prête pas toujours à rire !



Samedi 17 décembre : La sueur n'a pas de couleur !



Nous avons participé à la journée à la journée mondiale des solidarités à Montbéliard.

L'occasion de présenter malgré le froid glacial la belle exposition sur l'histoire du Pays de Montbéliard à travers les migrations, depuis la période gallo-romaine jusqu'à aujourd'hui, en passant par l'arrivée des français, l'accueil des exilés anabaptistes qui ont créé la Petite Hollande et la race montbéliarde, en passant bien sûr par les recrutements de Peugeot dans de très nombreuses régions et de très nombreux pays.

Expo à retrouver sur notre site internet :

http://retraitecgtpsa.free.fr/E_Pays_de_Montbeliard_multicolore_01.html

Au programme des prochaines semaines

Mobilisation retraites !

Pour réussir la mobilisation nous avons prévu :

Distributions de tracts :

- Samedi 14 janvier à 10H au marché d'Audincourt
- Lundi 16 janvier à 10H au Leclerc Pied des Gouttes
- Mercredi 18 janvier de 12H30 à 13H30 au rond-point Technoland
- Et bien sûr dans les communes et quartiers habituels

Affiches

- Elles seront disponibles lundi 16 janvier à l'Union Locale.
- Il faudra donc être réactifs pour coller avant la manifestation du 19 janvier.

Pancartes

- Un « atelier pancartes » est prévu mardi 17 à 9H30 à l'Union locale. Tous les coups de main sont bienvenus

Autocollants

- Ils sont commandés. Nous espérons les recevoir pour la manifestation du 19.



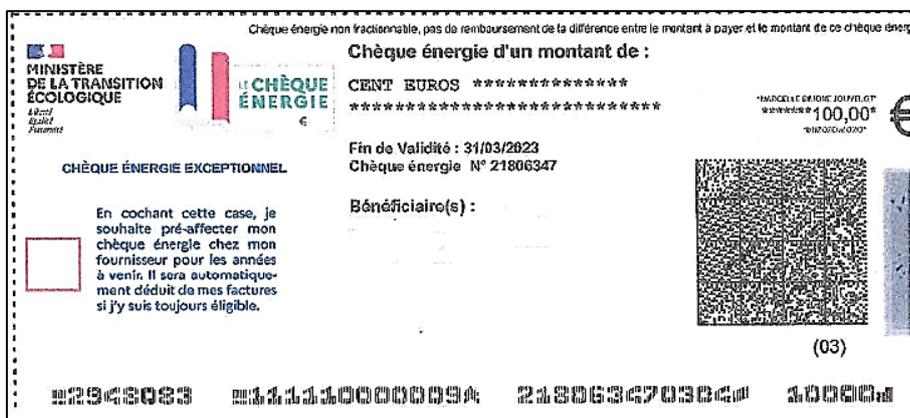
Pratique

Chèques-énergie : Faites respectez vos droits !

Vous êtes nombreux à avoir reçu le chèque-énergie exceptionnel du gouvernement. Même si c'est loin de compenser la hausse des prix du gaz, du fioul, de l'électricité (sans parler du reste), il n'y a pas de raison de passer à côté.

Les principaux échos dont vous nous faites part :

- L'affectation du chèque énergie à sa facture de gaz ou d'électricité ne semble pas poser de grosses difficultés.
- Mais c'est plus compliqué pour les demandes de chèque-fioul ou de chèque-bois, qui se font seulement par internet, en violation des recommandations de la défenseure des droits.



Ce qui pose problème pour celles et ceux qui ne sont pas équipés ou pas familiarisés avec l'informatique.

- Enfin, si certains EHPAD ont « joué le jeu » en indiquant aux familles des résidents que la remise de ce chèque leur permettrait d'alléger la facture, d'autres se sont fait tirer l'oreille en prétendant qu'ils ne prenaient pas ce type de paiement. Or c'est une OBLIGATION pour eux de l'accepter. Nous vous laissez donc pas faire. Un petit « rappel à la loi » permet de débloquer la situation !

En cas de difficultés, n'hésitez pas à nous contacter (Bruno 06 07 59 57 73).

Cotisations syndicales 2022 ... et 2023

Comme chaque début d'année, notre trésorier va clôturer les comptes de l'année précédente.

Si vous n'avez pas fini de régler vos cotisations 2022, pensez à le faire rapidement. Vous recevrez votre revenu fiscal au moment de la déclaration de revenus.

Pour 2023, à l'heure des bonnes résolutions, nous vous conseillons le prélèvement automatique, qui est sans frais, que vous modifier ou arrêtez quand vous voulez, qui vous décharge de ce petit souci, et qui nous évite ce rappel.

En attendant, bonne année à toutes et tous !

Agenda

- **Samedi 14 janvier 10H : Tracts marché d'Audincourt**
- **Lundi 16 janvier 10H : Tracts Leclerc Montbéliard**
- **Mardi 17 janvier 9H30 : atelier pancartes UL Audincourt**
- **Mercredi 18 janvier 12H30/13H30 : Tracts Technoland**
- **Jeudi 19 janvier 14 H : Manifestation Champ de Foire**

Tenez-vous au courant des autres dates de mobilisation non connues à ce jour.



- **Jeudi 2 février 14 H : Réunion du collectif retraités Salle Thourot Montbéliard**
- **Vendredi 24 février Assemblée Générale annuelle Centre social des Forges (Audincourt)**